

NON À LA PRIVATISATION DE L'EXTRA-MURAL AU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'EXTRA-MURAL N'EST PAS A VENDRE!!!





1. La privatisation met-elle le système des soins de santé en danger?

2. Veut-on que le gouvernement démantèle le système de soins de santé en le privatisant?

L'EXTRA-MURAL N'EST PAS A VENDRE!!!

**3. Le 1^{er} septembre 2017, l'ancien ministre de la santé faisait l'annonce suivante :
Les programmes Extra-Mural et Télé-Soins seront transférés et privatisés chez Médavie.**

4. Le Ministre de la Santé affirmait par la même occasion que le programme Extra-Mural coûterait plus cher à opérer dans le privé.

5. Pourtant, le taux de satisfaction du programme Extra-Mural est très élevé.

6. On démantèle aussi le bureau du médecin-hygiéniste de la Santé.

70 des 100 membres du personnel du bureau de médecin-hygiéniste du Nouveau-Brunswick ont été délocalisés vers d'autres ministères, soit la Justice et la Sécurité publique, les Gouvernements locaux,

l'Environnement et le Développement Social.

Quelle autorité aura le médecin-hygiéniste sur ces employés en cas de crise alors qu'ils sont sous cinq administrations différentes?

« Il s'agit là d'une recette vers la catastrophe. »

Dr Wayne MacDonald

Ancien médecin-hygiéniste du N.-B.

7. Le 15 septembre, 2017, la ministre des Finances et le ministre de la Santé faisaient l'annonce de la création d'une nouvelle société de la Couronne pour la vente de la marijuana, mais il n'y a pas de place dans l'administration publique pour le programme Extra-Mural.

8. Si Medavie-Croix-Bleue rencontre certains critères de performance tels que la réduction des visites à l'Urgence, elle sera récompensée à coup de 4,4 millions de dollars par an. Avons-nous vraiment de l'argent à jeter par les fenêtres?

9. Avec la privatisation des services de santé publics, on peut dire adieu à la redevabilité. Les gouvernements sont redevables aux citoyens. Les corporations privées ne le sont pas. Médavie-Croix-Bleue n'aura aucun compte à rendre à personne sauf à son propre conseil d'administration.

10. Il n'est pas faux de dire que la privatisation se fait souvent au détriment de la qualité du service.

Les soins de santé publics ne doivent jamais être sacrifiés pour aucune raison.

11. D'autres questions se posent

- Va-t-on imposer de nouvelles limites de temps aux visites à domicile?
- Va-t-on augmenter la charge de travail, déjà lourde, des employés?
- Quel impact ces nouvelles conditions de travail auront-elles sur la qualité du service?
- Des rumeurs circulent à cet effet.

12. Le personnel paramédical des ambulances va devoir aider dans la prestation de certains soins à domicile.

Imaginons un gros accident de la route ou un écrasement d'un avion et que le personnel paramédical soit à l'autre bout de la région assigné à donner des soins. Où va la priorité?

13. La Loi canadienne sur la Santé est basée sur cinq principes importants :

La gestion publique

L'intégralité

L'universalité

La transférabilité

L'accessibilité

14. Par gestion publique, on veut dire que les régimes d'assurance-santé des provinces et des territoires sont gérés par un organisme public sans but lucratif (hôpitaux, régies de la santé) qui est redevable au gouvernement provincial pour ses transactions financières.

15. La privatisation n'a jamais frôlé l'idée de Tommy Douglas et de Lester Pearson. Chaque Canadien et chaque Canadienne a droit à un service de soins de santé qu'il ou elle soit riche ou pauvre, rural ou urbain.

16. Le gouvernement utilise le mot «consolidation» pour éviter de parler de privatisation.

C'est de la poudre aux yeux! On consolide Ambulance NB, Télé-Soins et l'Extra-Mural et on les privatise.

17. Et, puis, après?

Jusqu'où le gouvernement est-il prêt à aller pour démanteler le système des soins de santé public?
Cela doit-il nous inquiéter ?

18. La grande question:

Voulons-nous que le gouvernement démantèle le système des soins de santé public?

19. Le programme électoral du parti Libéral, en 2014, ne disait pas un mot sur la privatisation des soins de santé.

20. Aucune consultation ni aucun débat public n'a eu lieu autour d'une question aussi importante que la privatisation de certains secteurs importants du système de soins de santé public.

21. Groupes qui opposent

- **L'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick;**
- **La Fédération des citoyens aînés du Nouveau-Brunswick**
- **La Société des enseignants et enseignantes francophones du Nouveau-Brunswick;**
- **L'association des universités du troisième âge du Nouveau-Brunswick;**
- **Égalité santé en français du Nouveau-Brunswick;**
- **La Coalition pour les droits des aînés et des résidents des foyers de soins de longue durée;**
- **Le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick**

- **La Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick**
- **Syndicat canadien de la fonction publique;**
- **Syndicat Nouveau-Brunswick;**
- **Syndicat des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick;**
- **AAAPNB; GDDPC; Front commun justice social du NB;**
- **AEFNB;**
- **Progressistes-conservateurs;**
- **Nouveau parti démocratique; Parti vert;**
- **La régie de la santé Vitalité;**
- **Autres à venir.**

Privatisation des services sous la responsabilité du Réseau de santé Vitalité

SERVICES D'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

En 2015-2016:

Analyse financière exhaustive et positionnement du Conseil d'administration contre la privatisation par ce que:

- a) plus efficace de maintenir ces services au sein du Réseau et moins de perte d'emploi;
- b) plus d'employés maintenus en poste;
- c) maintien des conditions de travail pour tous;
- d) économies additionnelles de 3,4 M \$ sur dix ans à comparer à la proposition de Sodexo.

En 2016-2017:

Le Réseau a généré 1.68 M \$ d'économie de plus après 1 an que la proposition de Sodexo.

Privatisation des services sous la responsabilité du Réseau de santé Vitalité

PROGRAMME EXTRA-MURAL (PEM)

La continuité des soins est primordiale:

- Succession logique de services, intégrés et cohérents pour répondre aux besoins de la population dans toutes les dimensions: physiques, psychologiques et sociales.

La privatisation va briser le continuum de soin:

- Le PEM est le maillon important d'une chaîne: santé publique → soins primaires dans la communauté → soins hospitaliers → PEM → soins et services de soutien à domicile

« Il est illusoire de penser qu'on peut enlever un maillon de la chaîne sans la briser »

Privatisation des services sous la responsabilité du Réseau de santé Vitalité

La privatisation va compliquer les choses:

- Organisation de soins cohérents plus difficile;
- Fragmentation des services, difficultés de coordination et de communication entre les intervenants;

Le PEM collabore déjà avec tous les intervenants du système:

- Milieux communautaires et hospitaliers;
- Ambulance NB, Développement social, Éducation, etc.;
- Les lignes de communication sont en place et fonctionnelles;

« Il faut travailler à intégrer les composantes du système de la santé au Réseau au lieu de le morceler »

AFANB-Résolution de l'AGA du 9 septembre 2017 à Grand-Sault

Qu'il soit résolu que l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick appuie le Réseau santé Vitalité dans toutes ses revendications et ses démarches visant à maintenir sous sa responsabilité la gestion et la prestation du Programme de l'extra-mural, la santé primaire et le soutiens à domicile afin de garantir les services de qualité à la collectivité francophone et Acadienne du Nouveau-Brunswick.

Qu'il soit résolu que l'AFANB demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick de maintenir le statu quo aux services offerts actuellement.

Le rapport du conseil du vieillissement du Nouveau-Brunswick-Déposé en janvier 2017.

Le rapport n'a jamais recommandé de privatiser l'Extramural mais a plutôt souligné d'élargir ses services pour inclure le soutien à domicile avec les réseaux de santé Vitalité et Horizon, donc avec le secteur public.

Également, le rapport mettait un accent sur l'importance de l'engagement et l'implication de la communauté comme la pierre angulaire du soutien à domicile.

Rien dans la proposition avec Médavi soulève cette implication ou bien spécifie de mettre un accent sur la prévention des maladies et la promotion de la santé...

Position de la FCANB

La Fédération des citoyens(ne) aîné(e) du Nouveau-Brunswick s'oppose fermement à la décision du gouvernement de transférer l'administration du Programme de l'Extra-Mural à Médavie. Les NÉO-Brunswickois méritent MIEUX.

Position de la Coalition pour les droits et des résidents des foyers de soins

Il est résolu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick est l'unique responsable de l'administration publique et du développement efficace des programmes tels Extra-Mural et Télé-soins.

Position de L'AUTANB

Déplore notamment le fait que le gouvernement ne reconnaît pas l'expertise du Réseau de santé Vitalité, organisme public, dans la gestion des soins de santé, d'autant plus que la Commissaire aux langues officielles de la province, Madame D'Entremont, avait averti le gouvernement des inquiétudes que « la privatisation de certains services de santé pouvait créer chez les usagers francophones, particulièrement chez les aîné.e.s

Position GDDPC

- **Le Groupe de développement durable du PAYS DE COCAGNE demane au gouvernement du Nouveau-Brunswick de ne pas aller de l'avant avec le projet de privatisation du Programme extra-mural.**

Position de l'AAAPNB

- L'AAAPNB dénonce les actions menées par le gouvernement provincial pour privatiser les soins hospitaliers que ce soit dans les services de cafétéria, dans les programmes Extra-muraux et Télé-soins.
- La privatisation menée par le gouvernement vient limiter le droit de la communauté à gérer ses institutions de soins de santé.

Position de la SERFNB

Il est dûment résolu:

. QUE la SERFNB recommande très fortement que la province respect à la lettre les cinq conditions de la Loi canadienne sur la Santé dont celle qui exige que le programme des soins de santé soit géré par une administration publique;

. QUE la SERFNB s'oppose à toute la privatisation d'un secteurs quelconque du système de santé de la province;

. QUE la SERFNB exige du gouvernement qu'il fasse marche-arrière sur les ententes en cours avec Service de soins Médavie relativement à la privatisation de la gestion des programmes Extra-Mural et Télé-Soins;

. QUE la SERFNB fasse cause commune avec les groupes et organismes qui s'opposent à la privatisation des soins de santé pour se faire solidaire et montrer le sérieux de l'affaire aux autorités gouvernementaux.

Position de la SANB

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'a pas entamé un processus d'appel d'offres avant de sélectionner Médavie comme fournisseur de soins de santé ;

- Le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'a procédé à aucune étude pour établir que la privatisation mènerait à une augmentation de la qualité des services rendus. Si telle étude a été élaborée, elle n'a pas été rendue publique ;

- Médavie n'a pas élaboré de modèle de soins ;

- Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a pris la décision de poursuivre la privatisation des soins de santé à l'encontre de la volonté du Conseil d'administration du Réseau Vitalité (dont une partie des membres est élue par le peuple) ;

Position de la SANB

- Le Réseau de Santé Vitalité est un organisme public et non commercial, donc redevable à la population ;
- L'annonce de privatisation a suscité une forte réaction populaire et communautaire ;
- La privatisation des soins de santé représente un pas vers l'arrière en ce qui concerne l'atteinte d'une réelle dualité en matière de santé ;

C'est pourquoi la pétitionnaire prie humblement l'honorable Assemblée législative de demander au gouvernement libéral d'annuler l'entente pour la privatisation de la gestion des soins du programme extra-mural et Télé-soins 811. Et la pétitionnaire, comme il se doit, ne cessera de prier.

Position de la SANB

Cette pétition [change.org](#), quoique très importante, n'est pas une pétition officielle du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Si vous voulez contribuer davantage à cette cause, suivez le lien pour [télécharger la pétition papier officielle](#) et faites-la signer par vos ami(e)s et votre famille. Ensuite, veuillez poster la pétition remplie au siège social de la SANB (702, rue Principale, bureau 204, Petit-Rocher, Nouveau-Brunswick, E8J 1V1). Merci infiniment de votre appui !

Ensemble, nous mettrons fin à la privatisation en santé au Nouveau-Brunswick !

Pour de plus amples renseignements, veuillez rejoindre notre siège social au 506-783-4205, ou bien par courriel à l'adresse : communications@sanb.ca.

Position de la FCÉNB

La Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick se prononce contre la privatisation des soins de santé au Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement morcelle la gestion des services qu'il offre aux gens de la province en privatisant les services de santé.

Les recommandations fournies par les élus qui gouvernent les Régies de la santé, n'étaient pas en faveur de cette privatisation et n'ont pas été prises en considération, ce qui suscite des questionnements quant à la valeur qu'apporte le gouvernement aux Régies de la santé.

Ainsi, la FCÉNB apporte son appui à Égalité santé en français qui revendique le droit à la gestion et le contrôle exclusif et autonome de la communauté francophone en matière de santé ainsi que le respect de l'égalité réelle des deux communautés linguistiques.

Position d'Égalité santé en français

A déposé une poursuite pour la pleine et entière gouvernance et gestion du réseau, un Conseil d'administration élu, capable de choisir sa présidence et d'embaucher la direction générale, égalité réelle de services de soins de santé entre les 2 régies.

A demandé la révision judiciaire de la privatisation de la gestion du PEM.

Position de l'AEFNB

- ⦿ **Privatisation des services de santé-
Appui a la cause Égalité Santé en Français.**
- ⦿ **L' AEFNB appuie les démarches et les revendications d'Égalite Santé en Français (ESF) contre la privatisation de services de santé au Nouveau-Brunswick et l'ingérence du gouvernement dans les décisions des régies.**

Position de l'AFMNB

Que l'AFMNB demande au gouvernement provincial de suspendre sa décision de confier à une tierce partie privée la gestion du programme extra-mural et du programme télé-soins afin d'étudier pleinement l'impact que cette décision pourra avoir sur la communauté linguistique de langue française eu égard aux obligations qui sont les siennes notamment en vertu des articles 16, 16.1 et 20 de la Charte canadienne des droits et libertés, des articles 28 et 28.1 de la loi sur les langues officielles et de la loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles du Nouveau-Brunswick.

Position du RFNB

Que le RFNB appui les démarches du Réseau de santé Vitalité pour changer les plans du gouvernement Gallant en ce qui concerne la privatisation de la gestion de l'Extra-Mural.

Position de NB Cupe-SCFP

Le SCFP NB s'oppose à la décision du gouvernement du Nouveau-brunswick (GNB) de confier la gestion du Programme extra-Mural et de Télé-Soins.

Qui dit privatisation dit toujours perte de pouvoir public. Il est inacceptable que les libéraux veuillent démanteler notre système de santé.

Déclaration sur le regroupement des ressources de soins de santé primaires

10/18/2017

« La Société médicale du Nouveau-Brunswick appuie l'objectif général qu'a le gouvernement du Nouveau-Brunswick de renforcer le système de soins de santé primaires dans la communauté. Toutefois, il est trop tôt pour que la Société médicale se prononce formellement sur le projet de regroupement des ressources de soins de santé primaires sous la gestion de Services de santé Medavie Nouveau-Brunswick, annoncé par le ministre de la Santé le 1^{er} septembre dernier. Trop peu de détails ont été communiqués sur le projet, notamment les coûts, les mesures de rendement et l'impact possible sur les services existants et sur les patients. »

Dr Dharm Singh, M.D., FACS

Président, Société médicale du Nouveau-Brunswick

22. *Tous ces gens ne peuvent pas tous avoir tort.*

**23. Alors que ces groupes s'opposent à la privatisation,
Allons-nous faire notre part?**

**24. Que pouvons-nous faire individuellement par rapport à cette
désastreuse décision du gouvernement?**

Répondre la nouvelle;

Contactez les députés;

Écrire à l'Opinion du lecteur;

En parler avec l'entourage: parents, amis, voisins,

**Tenter d'influencer les organismes dont on fait partie pour qu'ils prennent
position**

**25. Le gouvernement a-t-il le droit de démanteler le système de soins de
santé public au détriment des francophones et acadiens du NB..**

26. Voulons-nous que le programme Extra-Mural soit administré par une corporation privée?

27. « Le programme Extra-Mural est le joyau du système de santé du Nouveau-Brunswick. Pourquoi voulons le privatiser? Je n'y comprends rien! »

Ted Fleming, ancien ministre de la Santé

28. L'idée de privatiser est « idiote ».
(...) « Cela fait autant de sens que de renvoyer les médecins vers un ministère, les infirmières vers un autre et les diététiciennes vers un troisième dans le but d'améliorer la performance au sein d'un hôpital. »

Trevor Hancock, professeur de santé publique à l'université de Victoria

29. La privatisation, « c'en dit long sur la capacité d'un gouvernement à livrer les services ».

Donald Savoie,

Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance

30. « Le programme Extra-Mural a été un des programmes les plus populaires du système de santé public depuis son institution dans les années 1980. »

Ken McGeorge, ancien sous-ministre de la Santé et co-président du Conseil sur le vieillissement

31. « Voici un autre exemple d'ingérence du gouvernement du NB dans nos hôpitaux et du démantèlement des services de santé de nos institutions francophones. Le gouvernement est en train de créer un système de santé parallèle et privé, ça rend la situation plus complexe, on n'a pas besoin d'une autre structure. »

**Dr Hubert Dupuis,
Président d'Égalité Santé en Français**

32. « Le programme Extra-Mural est un véritable succès. Aider les aînés à demeurer dans leur résidence le plus longtemps possible fait partie d'un plan à long terme, disent les experts. »

**Mary Moszynski,
Times & Transcript, le 24 janvier 2009**

33. Bienvenus au Nouveau-Brunswick corporatif!

**QUESTIONS
ET/OU
COMMENTAIRES**